



DEFIDANSE : CAHIER DES CHARGES

1 –DEMANDE D’ORGANISATION

Le DefiDanse est un concours amical amateur.

A ce titre, il ne peut pas être programmé pendant une compétition, concours ou rencontre de niveau national.

Un Agrément est à demander à la FFDanse 2 mois avant la date prévue à l’adresse mail suivante : btettamanti@ffdanse.fr - Tél : 01 40 16 53 38.

2–LIEU

Est admis tout lieu en règle avec la législation.

3 - TARIFS

A. Accès à la salle (droit d’entrée)

La structure organisatrice fixe le tarif d’accès à la salle, les sommes perçues lui reviennent. Les licenciés bénéficient d’un tarif préférentiel significatif.

B. Participation

Gratuité pour les participants licenciés FFDanse.
Titre découverte obligatoire pour les non licenciés (5€).

C. Rétribution du juge officiel FFDanse

Le tarif appliqué est celui d’un jugement pour un championnat départemental.
Ce tarif peut être pris en charge par votre comité départemental ou régional FFDanse.

4 –PRIX DECERNES

Une attestation de participation fournie par la FFDanse sera remise à chaque participant. Les récompenses sont laissées au choix de l’organisateur.

5 – COMMUNICATION

Afin de transmettre l’information au plus grand nombre, vous pouvez, à partir de votre Compte Affilié FFDanse inscrire votre DéfiDanse dans l’onglet « Actions Fédérales ».

Pour toutes informations complémentaires : btettamanti@ffdanse.fr